

DECISION N° 2019-580

MP/BL/KW

La Directrice de l'Institut national d'études démographiques,

Vu le décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques ;

Vu le décret n° 86-382 du 12 mars 1986 modifié portant organisation et fonctionnement de l'Institut national d'études démographiques ;

Vu le décret n° 88-451 du 21 avril 1988 modifié, relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires de l'Institut national d'études démographiques, et notamment l'article 15 ;

Vu l'arrêté de concours externe en date du 29 juillet 2019 pour le recrutement d'un-e technien-ne de recherche de classe normale, BAP J - Gestion et pilotage, emploi-type : J4E44 Gestionnaire financier et comptable, Affectation : Agence comptable à l'Institut national d'études démographiques;

Vu la décision n°2019-577 en date 2 septembre 2019 fixant la liste d'experts scientifiques et techniques de l'Ined,

DECIDE

Article 1^{er} : Composition du jury du concours externe n° 2019-02 pour le recrutement d'un-e technien-ne de recherche, affectation : Agence comptable de l'Ined

Présidente du jury : **Carole Badalian** – Agent comptable secondaire – Délégation régionale n°5 (CNRS)

Membres :

- **Raphaël Laurent** – Adjoint au chef du service informatique à l'Ined
- **Marie-Christine Pennanech-Moutche** – Adjointe au chef du service budgétaire à l'Ined
- **Sonia Soares** – Agent comptable à l'Ined
- **Mathieu Trachman** – Chargé de recherche à l'Ined.

Article 2 : La secrétaire générale de l'Ined est chargée de l'exécution de la présente décision qui fera l'objet d'un affichage au tableau pendant une durée de deux mois.

Paris, le 3 septembre 2019,
La Directrice de l'Ined,


Magda Tomasini